

LuxTrust : une question de confiance

La sécurité électronique est mise en œuvre par le partenariat public-privé LuxTrust.

Dans la mesure où Internet continue à s'imposer comme un outil de communication, les échanges électroniques s'y développent et l'identité des intervenants, tout comme l'origine et l'intégrité des documents échangés doivent être garantis. Constituée en novembre 2005 par le gouvernement luxembourgeois et plusieurs acteurs majeurs du secteur privé, dont la Chambre des commerce, la société LuxTrust SA est un prestataire de services de certification électronique qui développe et gère une infrastructure à clé publique (ICP/PKI) couvrant les besoins de l'ensemble de l'économie luxembourgeoise et du secteur public.

Hier, Pierre Gramegna, Serge Allegrezza et Pierre Zimmer ont fourni les explications sur l'avancement des préparatifs de l'introduction de la signature électronique. LuxTrust vient de lancer la commercialisation de ses certificats SSL/TLS (Secure Socket Layer / Transport Layer Security) et de ses «certificats Objet», qui permettent d'identifier et de sécuri-

ser des serveurs et des applications en ligne. Ces certificats garantissent l'authentification électronique de serveurs et de sites web, de même que celle des logiciels ou des applications. Ils garantissent des communications et des transactions électroniques sûres et fiables.

Jusqu'à présent, la Chambre de commerce avait fourni les certificats «Globalsign», qui seront remplacés désormais, à leurs échéances, par des certificats LuxTrust. Les échéances des nouveaux certificats porteront sur une durée d'une, de trois ou de cinq années. Le grand public sera intéressé davantage par les certificats individuels, tels que les cartes à puces (smartcards). Les professionnels peuvent participer à des applications à vocation commerciale dans le cadre de projets-pilotes sélectionnés, avant la fin du premier semestre 2007. Les personnes physiques et les entreprises intéressées auront la possibilité d'acquérir un tel certificat au 2nd semestre 2007.

Jean Rhein



Photo : fabrizio pizzolante

Le nom de LuxTrust devra être un garant pour la sécurité informatique.